

LA LETTRE

n° 87

Février 2025

Editorial	 p2
Laitoiiai	

Le coin lecturep6

Le concept actuel de Défense opérationnelle du territoire (DOT) est-il encore pertinent face à l'apparition de nouvelles menaces hybrides ?

Monsieur Alain Perret, ancien Préfet, ancien conseiller auprès du directeur de l'ENSOSP, ancien directeur de la Sécurité civile.

Le Général de corps d'armée Thierry LAVAL, Gouverneur militaire de Marseille, Officier général de la zone de défense et de sécurité Sud, Commandant la région terre Sud

Le Général de corps d'armée Arnaud BROWAËYS, Commandant la Gendarmerie Provence-Alpes Côte-d'Azur et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud



En immersion

Suite en page 5



Suite en page 3

Agendas

Samedi 8 mars 2025 Assemblée Générale Ordinaire à Marseille Caserne Audeoud

Ils nous soutiennent













































Editorial

Chers amis,

«Nous y sommes», le changement des règles de gouvernance des relations internationales devient une réalité, les nouveaux rapports de forces s'installent, nous sommes dans une accélération de l'histoire et un changement d'époque après la fin de la 2eme guerre mondiale. Nul de devrait être surpris car c'était annoncé et prévisible, tout au plus, on peut être surpris de la brutalité ou feindre d'être surpris. Trois blocs s'installent la Chine, les Etats-Unis et la Russie, avec à l'évidence un maillon faible qui est la Russie sauf pour son emprise géographique, et qui devient un enjeu dans la rivalité des deux autres. Ce qui se passe pour les conflits au Proche-Orient et en Ukraine en est la démonstration. La prospective stratégique pour le règlement de ces conflits vers une paix durable, reste incertaine car les enjeux sont importants et pas forcément tous sur la table.

L'Europe malgré son poids économique qui n'est en fait qu'une addition mais pas une Union et encore moins une fusion, se trouve confrontée à un tournant existentiel. L'Europe «puissance» n'existe pas car au-delà de sa réalité économique, il lui faudrait une autorité politique et un outil disponible qui est la force armée, selon un Vieil Adage que les militaires connaissent bien «un chef, une mission, des moyens». Cet outil existe «en théorie», mais il est dispersé et avec quelques trous capacitaires importants, qui peuvent être parfaitement comblés avec de la volonté et des ressources financières et humaines. En étant optimiste, un fonds européen de défense serait tout à fait en mesure de permettre la création de cet outil en amenant les solutions capacitaires. Force est de constater qu'à ce jour la volonté des 27 membres n'est pas encore au rendez-vous, malgré la situation. Pourtant quelle que soit l'issue du conflit aux portes de l'Europe, nous devrons avoir cette force armée, suffisamment opérationnelle et dissuasive dans tous les domaines, aérospatiale, maritime, terrestre, et cyber, pour prévenir, contenir voire interdire toute tentative d'intrusion à nos frontières (avec ou sans l'OTAN). Mais il serait également une erreur de négliger les atteintes et les menaces intérieures, ce qui suppose une défense et une résilience de nos territoires reposant largement sur nos moyens de sécurité et de protection civils mais aussi sur la capacité des populations à se mobiliser. Il y a là un enjeu majeur pour lequel nous pouvons contribuer à le résoudre.

Notre appel à l'engagement pour susciter des réponses (encore décevantes à ce jour) que je remercie personnellement, vise à contribuer à cette mobilisation. Il est bien évident que beaucoup d'entre vous sont déjà engagés sur d'autres fronts y compris professionnels, leur action ne fait que renforcer la résilience globale. Nous ferons le point à l'occasion de notre très **prochaine AGO du samedi 8 mars** en essayant de s'organiser en conséquence, sachant que nous avons déjà des «challenges» parfaitement identifiés: une prochaine session IE (Intelligence Economique) Paca qui aura lieu à Marseille du 17 au 25 juin pour laquelle les inscriptions sont possibles sur le site IHEDN, et une session Jeunes Paca «en extra» également à Marseille du 7 au 12 juillet qui sera en externat pour laquelle le site n'est pas encore ouvert. Notre première action est de le faire largement savoir pour encourager les candidatures. En parallèle nous devons nous organiser pour être force de proposition pour les programmes, l'encadrement, et ensuite le service «après-vente» qui est la fidélisation de ces nouveaux auditeurs dans notre association. En comptant sur vous

Bien fidèlement IHEDN Général (2S) Michel Foudriat Président de l'Association

Le concept actuel de Défense opérationnelle du territoire (DOT) est-il encore pertinent face à l'apparition de nouvelles menaces hybrides ?

Monsieur Alain Perret, ancien Préfet, ancien conseiller auprès du directeur de l'ENSOSP, ancien directeur de la Sécurité civile.

Le Général de corps d'armée Thierry LAVAL, Gouverneur militaire de Marseille, Officier général de la zone de défense et de sécurité Sud, Commandant la région terre Sud

Le Général de Corps d'Armée Arnaud BROWAËYS, Commandant la Gendarmerie Provence-Alpes Côte-d'Azur et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud



Près de 80 personnes ont assisté samedi 8 février à une table ronde organisée à la caserne Audéoud, dans le cadre de l'étude régionale 2025 de notre association sur la défense du territoire. Le Président Foudriat a voulu en introduction cadrer le sujet en précisant que l'invasion de l'Ukraine par la Russie nous oblige à sortir d'une doctrine « d'armée au service de la nation » pour adopter un concept de « nation armée » dont il faut revoir le modèle. Nos trois invités ont tour à tour répondu aux questions de Patrick Lemoine qui a assumé le rôle d'animateur.

Les nouvelles menaces :

Le débat a été très ouvert avec des visions parfois divergentes :

- Existence de menaces internes au travers d'éléments de déstabilisation volontaire parfois orchestrée, et qui se développent en même temps qu'une disparition progressive du sentiment national.
- Souhait de relativiser les menaces : la période de la guerre-froide se déroulait dans un climat encore plus tendu. « La France vit mieux en 2025 qu'en 1990 ». Les dangers viennent plus aujourd'hui du champ immatériel.
- « Les menaces font partie de l'histoire naturelle de l'humanité ». Elles ne disparaissent pas même si elles changent de nature. Après la chute de l'URSS, l'activité des armées n'a pas cessé mais s'est portée sur des territoires extérieurs (Afghanistan, Sahel, Kosovo ...). « Ce qui s'étiole c'est le sentiment de paix ».
- Inquiétude devant la forte consommation des réseaux sociaux par une jeunesse facilement manipulable.
- Le capacitaire ne fait pas tout. Nos armées ont la capacité à conduire des jeunes au combat. Le recrutement est assuré sauf dans les domaines très spécialisés (cyber...) en tension également dans le civil. La question est plutôt dans le « pourquoi se battre », et la réponse doit alors être politique.
- Contrairement à de nombreux pays, la France dispose d'une capacité souveraine au travers de sa BITD.

État des dispositifs :

Le concept de DOT date de 1959 et ne répond plus aux nouvelles menaces. Mais les forces existent et font le travail.

Sur le territoire, 1369 points d'intérêt vitaux (PIV) disposent de plans particuliers de protection dans lesquels les armées et la gendarmerie sont impliquées. La gendarmerie s'équipe de moyens lourds duaux (Griffon bleu). Elle dispose d'un maillage du territoire dense avec une force de 135 000 militaires dont 35000 réservistes répartis en 116 escadrons. Par ailleurs 5000 gendarmes mobiles sont engagés chaque jour, avec une grande capacité de projection (cf. les dernières interventions en Nouvelle Calédonie).

- Les armées sont présentes au travers de la mission Sentinelle qui est bien accueillie par la population.
 Mais elle ne doit pas s'impliquer au-delà malgré des sollicitations nombreuses. L'usage des armes ne peut répondre qu'à une situation de légitime défense et soumis au droit commun de l'article 435-1 du code de la Sécurité intérieure.
- Sur le bas du spectre, ce sont les pelotons de CRS du MININT qui interviennent.

Le diagnostic :

- La situation évolue positivement. L'intervention du civil ne suffit pas toujours. La tempête de 2000 a débloqué la situation : jusqu'alors l'intervention des militaires n'était pas possible sur le territoire national et le décret sur l'emploi des militaires a été élargi. Mais le souhait d'une intervention des armées sur un spectre plus large est contesté.
- La DOT est un principe gaulliste mais difficile à mettre en œuvre. La décentralisation est un facteur positif mais a des inconvénients dont la dispersion de l'autorité au travers d'un mille-feuille de responsabilités.
- Les sapeurs-pompiers avec 250 000 hommes sont une force pour le pays. Le rapprochement opérationnel avec les armées et la gendarmerie paraît souhaitable pour certains.
- La gestion de crise de la Vallée de la Roya (2021) est un bon exemple de coopération civilo-militaire. Elle a montré l'importance des relations interpersonnelles entre armée, gendarmerie et civil. Elles doivent être encouragées à tous les niveaux.
- Pour la défense intérieure, le point important semble être le renseignement. Or les armées ne peuvent faire de renseignement sur le territoire national et doivent donc collaborer avec les services compétents.
- Ce qui prend aussi de l'ampleur est la dualité des moyens qui peuvent faire mal : sabotage réseau internet, campagne de propagande très fort, sabotage ligne SNCF...

Questions

Les questions ont porté sur le parangonnage (plutôt du ressort de SGDNS), sur le cyber (création d'organismes COMCYBER au sein des armées et de la gendarmerie) et sur les règles de mobilisation de la réserve (militaires mobilisables jusqu'à 5 ans après départ; les organes de mobilisation sont en place).

Conclusion:

La défense de notre pays doit s'apprécier de façon globale : civile (industrie, culture...) et militaire - qui s'articule en quatre axes : air, mer, cyber et DOT.

Une bonne coopération armées/gendarmerie/civil est indispensable y compris avec l'autorité judiciaire.

Dominique COSTARGENT Rémy VILLALARD

\$

Visite Sous-Marin Nucléaire d'Attaques

Nous avons visité le SNA SUFFREN à Toulon le samedi 25 janvier 2025.

Le chargé des relations extérieures nous a accueillis à la porte principale de l'arsenal à l'heure convenue. Tous les membres inscrits étaient présents et sont arrivés à l'heure exacte dans une ponctualité exemplaire. Après une première vérification d'identité, nous avons été immédiatement pris en charge en convoi dans nos véhicules, convoi réduit par la pratique d'un co-voiturage entre membres de l'Association. Un deuxième contrôle d'identité a été réalisé à l'entrée du bassin où le sous-marin était en révision.

Avant de rejoindre le sous-marin, la sécurité nous oblige à nous coiffer chacun d'un casque, avant d'être pris en charge par le lieutenant de vaisseau L. pour la visite.

Première présentation sur la passerelle avec information sur le type de sous-marin: "BARRACUDA" partiellement déshabillé pour sa révision.

Ce sous-marin présente une longueur de 100 m et notre guide nous informe sur la situation des sonars d'étrave.

Nous descendons dans la première salle qui héberge le sas pour le transit des plongeurs avant de pénétrer dans la salle d'opérations centrales.

Malgré l'exiguïté du bâtiment, cette pièce est d'un grand espace avec sur sa périphérie les différents postes de travail (contrôle de la propulsion, navigation, détection, analyse des données) et son mât optronique que nous découvrons en compagnie du commandant.

Nous partons vers l'avant et descendons d'un pont où nous avons accès à l'arme du bâtiment (torpilles, missiles : mer-mer et missiles mer-terre).

En nous dirigeant vers l'arrière, les logements et lieux de vie de l'équipage (couchages et restaurations) Dans notre chemin vers l'arrière nous arrivons dans un poste où notre guide nous explique l'exploitation de l'énergie nucléaire pour la mise en route de la propulsion.

Notre visite se termine à ce niveau.

Cette visite a duré 1 h et tout le monde a été très satisfait. Le Lieutenant de vaisseau L. a répondu aux nombreuses questions posées par les visiteurs avec cependant quelques interrogations sans réponses, restant dans le domaine confidentiel défense.

Le chargé des relations extérieures nous assure être favorable à la répétition de cet évènement et sera heureux d'accueillir les membres désireux de découvrir cette arme de notre défense.



Daniel RIITANO

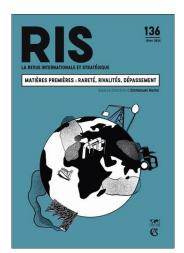
A DECOUVRIR



L'avenir de la supériorité aérienne. Maîtriser le ciel en haute intensité Etude de l'IFRI

La supériorité aérienne, concept clé dans l'art de la guerre occidental, définit le degré de maîtrise de l'air dans un conflit armé. Condition nécessaire mais non suffisante à la victoire militaire, elle permet de concentrer les efforts aériens au profit des autres objectifs stratégiques et de prémunir les autres armées d'une attrition insupportable. Elle s'obtient par un emploi offensif de la puissance aérienne dans un effort interarmées, afin de neutraliser la puissance aérienne adverse.

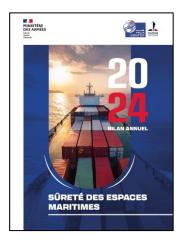
https://www.ifri.org/sites/default/files/2025-01/ifri gorremans avenir superiorite aerienne 2025 0.pdf



Matières premières : rareté, rivalités, dépassement

L'effet combiné des chocs énergétiques, climatiques et géopolitiques renouvèle la question des matières premières comme enjeux stratégiques. Longtemps perçues comme des ressources inépuisables, leur finitude les inscrit désormais dans un cadre de rareté croissante, où rivalités entre puissances et défis structurels redessinent les équilibres. Dans ce contexte de compétition internationale accrue, les États cherchent à sécuriser leurs approvisionnements en matières premières pour répondre à leurs besoins stratégiques.

Editeur : IRIS Éditions / Armand Colin Date de parution : 26/12/2024



Sureté espaces maritimes : Rapport 2024 MICA CENTER

Les espaces maritimes recouvrent plus de 70 % de la surface du globe et sont au cœur des grands enjeux géopolitiques contemporains. L'année 2024 ne déroge pas à ce principe : le contexte stratégique a été marqué par l'extension des crises en mer, impactant le transport maritime mondial. Dans ce contexte instable, la mer est aussi le théâtre d'usages variés, licites ou illicites, qui reflètent les désordres internationaux.

https://www.mica-center.org/publication-du-bilan-annuel-2024-du-mica-center/

§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§

AR PROVENCE IHEDN (Association loi 1901 reconnue d'intérêt général)

Promouvoir et développer l'esprit de défense dans la Nation et sensibiliser aux questions internationales dans le cadre du triptyque Défense-Sécurité-Citoyenneté,

Contribuer à la réflexion sur la défense et la sécurité nationale et d'apporter son concours à l'IHEDN pour l'accomplissement de sa mission.

Contact: ar9comm2@gmail.com

Les auteurs sont membres de l'Association Régionale Provence des Auditeurs de l'IHEDN. Les articles signés et opinions émises dans cet envoi n'enqagent que leurs auteurs. Textes non reproductibles totalement ou partiellement sans l'autorisation de l'AR PROVENCE IHEDN